

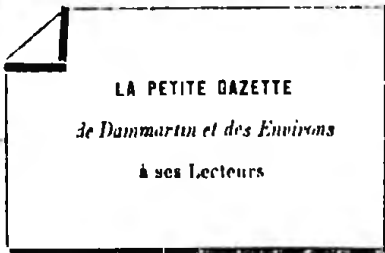
LA PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et 44 départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN-BOISLE	Paris et les autres départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50



ÉCHOS DE LA SEMAINE

25 Décembre. — Un incendie très violent se déclare dans les magasins-réunis de Nancy et y cause des pertes estimées à au moins cent mille francs. Plusieurs pompiers sont blessés par des éclats de verre.

26 Décembre. — Le corps de M. Pasteur, qui avait été déposé provisoirement dans une chapelle latérale de l'église cathédrale de Paris, est transporté solennellement dans la magnifique crypte de l'Institut de la rue Dutot.

27 Décembre. — Elections législatives : à Paris, 2^e circonscription du 19^e arrondissement, M. Groult, socialiste, est élu — Dans la Seine, 4^e circ. de St-Denis, M. Rigaud, rép., est élu.

— M. Paul Doumer, ancien ministre des Finances du cabinet Bourgeois, est nommé gouverneur de l'Indo Chine, en

remplacement de M. Roussou, décédé.

28 Décembre. — Mort de M. Théry, sénateur inamovible du Nord, décédé à Lille, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

29 Décembre. — Une maison de Puteaux (Seine), s'écroule pendant la nuit, ensevelissant ses locataires sous les débris. On compte deux morts et deux blessés.

30 Décembre. — Dans un incendie survenu au moulin à eau de Saint-Mathurin, près de Lorient, une mère de famille périt dans les flammes avec ses deux enfants, en cherchant à sauver ces derniers.

31 Décembre. — Le château de Crépan commune de Prusly (Côte-d'Or), bâti en 1839 par M. le comte de Cossé-Brissac, est complètement détruit par un incendie. Les pertes sont évaluées à 250.000 fr.

— Un incendie d'une grande violence éclate dans une usine de la commune de Saint-Remy, près de Chalon. Les dégâts sont estimés à 150.000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Nous avons la satisfaction d'apprendre que M. Georges Cléret, Instituteur

adjoint à Dammartin, fils du sympathique instituteur de Moussy-le-Neuf, vient d'être déclaré admissible aux épreuves pratiques et orales du certificat d'aptitude pédagogique.

— La Société de secours mutuels de Dammartin a conduit à sa dernière demeure, jeudi dernier, un brave et digne père de famille, Latté Désiré, décédé à l'âge de 43 ans, laissant huit enfants dont quatre sont encore dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins.

Ce brave homme dont la seule préoccupation était d'élever honorablement sa nombreuse famille, avec les modestes ressources que lui procurait son emploi de manouvrier, est une victime du devoir, car, jusqu'au dernier moment, il a lutté contre la terrible maladie qui le minait, cherchant, par une série d'imprudences, à ne pas trop interrompre son travail, dont le produit procurait le pain quotidien de tous les siens.

En présence d'événements aussi malheureux, les esprits les plus philosophiquement trempés ne peuvent que déplorer les effets de notre organisation sociale qui veut que dans la plupart des cas, les familles nombreuses soient l'apanage de la classe pauvre.

Et dire que nos économistes s'étonnent du dépérissement rapide de notre vieille patrie française, sans qu'aucune mesure ne soit tentée en vue d'y remédier!

— Par suite de sa nomination aux fonctions de Receveur des contributions indirectes, à la résidence de Louvres (Seine-et-Oise), M. Viallet, commis principal à Dammartin a quitté cette ville où il laisse les meilleurs souvenirs.

Madame Viallet qui dirigeait à Dammartin, une classe de fillettes fort bien instruites et jouissant d'une excellente éducation, a laissé de légitimes regrets parmi ses jeunes élèves qui se seraient volontiers insurgées contre l'administration, pour avoir donné à M. Viallet un avancement qui a mis leur excellente institutrice dans l'obligation de quitter Dammartin.

M. Carrière, commis principal à Vaucouleurs (Meuse) est appelé à remplacer M. Viallet.

— La séance musicale donnée Dimanche dernier en la salle de la Chaumière, à l'occasion de la distribution des récompenses aux jeunes filles du Patronage a parfaitement réussi et l'auditoire, exclusivement composé de dames, a manifesté sa satisfaction de l'entrain et du brio qui ont présidé à cette intéressante représentation.

Une saynète ayant pour titre: *Un voyage d'agrément* et une autre, intitulée *Les couturières*, ont mis en relief les talents oratoires de plusieurs jeunes filles de l'œuvre, aussi bien que plusieurs chants et chansonnettes qui ont permis d'apprécier la douceur et l'harmonie de leur voix.

Inutile de dire que les cadeaux de Noël ont eu un très grand succès, et ont été parfaitement appropriés aux vœux de leurs destinataires.

LONGPERRIEN

Le sieur Leverdez, Md de fourrages, revenant de Saint-Denis où il avait conduit un chargement de paille, a été attaqué Jeudi soir par cinq rôdeurs non loin de Saint-Denis, au lieu dit le Globe. Le cheval ayant été dételé et la voiture mise à queue, le sieur Leverdez ne put qu'opposer une faible résistance et fut fort maltraité par ses

agresseurs qui non contents de lui voler sa bourse, lui portèrent des coups violents et lui meurtrirent le visage.

La justice informe.

JUILLY

Dimanche dernier il y avait, avonous dit, brillante soirée et très belle assistance au Collège de Juilly. La salle du théâtre était comble et à deux heures précises l'orchestre exécutait deux intéressants morceaux d'ouverture: *la Patrouille*, de Duthill, et *la Sérénade*, de Pierné. *Le Crucifix*, de V. Hugo, a été interprété avec talent par MM. Bourbon et Auguste Camus, puis M. Bernard de Montault a dit avec un entraînant brio *le Garde municipal*. M. Péloga, du Grand-Théâtre de Lyon, s'est fait applaudir vigoureusement dans *la Plainte du pauvre sabotier*. Deux autres monologues, *Oh! les parents*, et *les Renseignements*, dits par MM. Zhinden et André Ignard, ont vivement intéressé l'auditoire, qui n'a pas ménagé ses bravos à *la Veillée du Petit Jésus*, chantée par le jeune Xavier de Goyon. L'orchestre a terminé la première partie de la séance par une herceuse de J. Focheux, *Dormez-mignonne* et *la Pavane d'Etienne Marcel*, de Saint-Saëns.

Une gentille comédie en 3 actes, *Les Boulinaud*, œuvre de MM. Ordonneau et Valabrègue, comportant de nombreux personnages a été particulièrement appréciée de tous, et les rôles de Boulinaud, Paul Bodard et Paul Godard ont été admirablement rendus par MM. Brazillier, Bourbon et Vigouroux.

La direction de l'orchestre avait été donnée à M. Vannson. Le piano était tenu par M. J. Picard, 1^{er} prix du Conservatoire, et l'orgue par M. Gérard.

En se retirant, les nombreux invités ont adressé leurs sincères félicitations

à un distingué et sympathique Directeur du Collège, pour son aimable attention aussi bien que pour la parfaite réussite de cette petite fête qui est toujours, il faut le dire, si ardemment attendue.

OTUIS

La veille de Noël, un individu se donnant comme habitant de Marly-la-ville se présentait le soir, chez M. Bodiot cultivateur, disant être le neveu du nommé Léon, employé comme charretier à la ferme.

Après avoir reçu l'hospitalité pour la nuit, l'inconnu quitta le pays, mais M. Bodiot s'apercevait quelques heures plus tard, de la disparition de son chien, Medor, auquel il était très attaché. Depuis ce temps, toutes les recherches tentées pour retrouver le chien sont demeurées sans résultat.

A quelques jours de là le charretier Léon ayant été remercié, quitta la ferme et, le soir, lorsque le berger revenu des champs, avec son troupeau, se préparait à prendre son manteau pour aller se coucher il s'aperçut qu'il avait disparu de l'endroit où il l'avait range le matin même. Ayant quelques soupçons sur l'ancien charretier, il se mit à sa recherche et le retrouva dans un débit du village, nanti du vêtement en question dont la valeur est d'environ soixante francs.

VINANTES

Comme les années précédentes, M. Dulloq, maire de la commune de Vinantes, a fait une copieuse distribution de chaussures d'hiver aux enfants nécessiteux de l'école.

Nous applaudissons de grand cœur à cet acte de générosité envers les déshérités de la fortune et souhaitons qu'il serve d'exemple à de nombreux imitateurs.

ERMENONVILLE

Le *Journal de Senlis* rapporte en ces termes le récit de l'incendie dont nous avons dit quelques mots dans notre précédent numéro :

Mardi dernier, le petit Broquelaire, âgé de six ans, alla voir son père qui est chauffeur à la ferme de M. Thié-
nard (Louis), et, vers 4 h. 1/2, au moment où le jour finissait, il le quitta pour retourner à la maison de ses parents. Mais le gamin se mit à jouer à la sortie de la ferme, près d'une meule de ble. Frottant une allumette qu'il avait trouvée on ne sait où, il la jeta enflammée contre la meule. Aussitôt la paille prit feu, et l'enfant, effrayé, se sauva et rentra chez sa mère sans rien dire. Cependant la meule flamba rapidement, on ne tarda pas à voir le sinistre qui se développait et à donner l'alarme.

Tout le pays accourut, la pompe bien dirigée se mit rapidement en batterie et jeta des flots d'eau sur la meule embrasée; mais tous les efforts furent vains; au bout de deux heures, M. Thiénard, arrivant du marché de Senlis, ne voyait plus qu'un tas de cendre à la place de cette masse de 8,500 gerbes qui formaient cette belle meule.

La perte évaluée à 3,500 fr., est couverte par une assurance à la compagnie *l'Abeille*.

L'enfant qui avait inconsciemment causé ce sinistre avoua en pleurant l'action qu'il avait commise, mais quand on l'eut vivement pressé de questions.

BARON

Un nommé Trévisse, terrassier, âgé de 28 ans, sans domicile, mais en parfait état d'ivresse, était rencontré jeudi

dernier, vers onze heures du matin, par le garde champêtre, qui se mit en mesure de le conduire charitablement au poste. Ce ne fut pas facile, l'ivrogne ne voulait pas de cette assistance, il insulta grossièrement le garde, qui fut obligé d'appeler deux personnes à son aide pour en avoir raison. Trévisse lançait des coups de pied à droite et à gauche, atteignant ceux qui le maintenaient. Enfin il fut enfermé.

Vers trois heures, passant près du refuge, le garde champêtre aperçut une fumée épaisse qui en sortait; il ouvrit aussitôt la porte et vit l'individu couché à terre, ayant mis le feu à la paille. Il allait être littéralement grillé, quand le garde le secourut, avec l'assistance du sieur Dumont, qui avait déjà aidé le matin à s'en rendre maître. Quelques seaux d'eau jetés fort à propos éteignirent promptement ce commencement d'incendie, qui eût certainement dévoré le bâtiment avec le prisonnier, si on n'était arrivé à temps.

(*Journal de Senlis*)

Police correctionnelle de Meaux

Audience du 23 Décembre 1896

Dammartin. — On se montre très indulgent à l'égard d'un voyageur, M. Félix Dubourg, qui, n'ayant pas le temps nécessaire pour aller prendre son billet au guichet de la gare de Dammartin, a coupé court aux formalités en franchissant une barrière. Sans cette infraction au règlement sur la police des chemins de fer M. Dubourg aurait manqué le train.

Cette précipitation lui rapporte 1 fr. d'amende mitigée par la loi Béranger.

Claye. — Clavreuil Manuel, âgé de 33 ans, est poursuivi pour escroquerie.

Il y a quelque temps, cet individu était allé trouver le curé de Claye et, à l'aide d'une histoire à dormir debout, parvint à lui escroquer une dizaine de francs.

1 mois de prison.

Villeparisis. — Roy Albert, âgé de 20 ans, sans domicile fixe, poursuivi pour vagabondage et chasse, récolte pour sa 9^e condamnation, 4 mois de prison et 400 fr. d'amende.

Moussy-le Vieux. — Qui ne connaît les démêlés que Rollier Jean a avec son beau-père M. Benicau depuis que sa femme l'a quitté.

Comme toujours Rollier s'est rendu au domicile de ce dernier pour faire du potin, et finalement a cassé le mobilier.

1 mois de prison par défaut pour la troisième fois.

Mitry. — Un nommé Durand Georges âgé de 34 ans, poursuivi pour contravention à la police des chemins de fer, s'en tire avec 40 fr. d'amende.

Villevaudé. — Boucourt Ernest, âgé de 47 ans, est inculpé de coups et d'outrages.

Les gardes Aché et Noël faisaient leur tournée habituelle, lorsqu'en passant devant le treillage de clôture de Boucourt, ils furent grossièrement interpellés par ce dernier. Les gardes s'approchèrent et Aché reçut un violent coup de poing.

25 fr. d'amende et 25 fr. de dommages-intérêts.

Forfy. — Duval Louis est une espèce de colosse qui n'a pas le vin bon, à ce qu'on dit, et il l'a du reste prouvé un jour qu'il fêtait la saint lundî, en se portant à des actes de violence à l'égard du sieur Tourier, maçon, avec lequel il est en mauvaise intelligence.

Ce dernier faisait une partie de billard dans un établissement de la commune, lorsque Duval qui était légèrement éméché, vint lui chercher chicane, et, sans autre forme de procès, lui appliqua son poing sur la figure, sans prendre garde à la pipe que Tourier portait à la bouche et qu'il lui écrasa sur la mâchoire.

Le brave maçon se contenta de grommeler, alla rechercher une pipe de deux sous et reprit sa partie interrompue: mais bientôt l'irascible Duval, fier de son premier exploit, revint à la charge et d'un nouveau coup de poing, brisa la pipe de Tourier, qui cette fois alla porter plainte.

46 francs d'amende à Duval.

(*Indépendant*)

NOTABILITÉS LOCALES

(Notices extraites du *Dictionnaire biographique des notabilités de Seine-et-Marne* publié, par Henri Jouve, Paris, 1896).

LAVAUX (Ferdinand-Hippolyte), né le 5 septembre 1806.

Agriculteur.

Maire de Charny.

Chevalier de la Légion d'honneur.

MANTEL (Louis-Gustave), né le 4^e novembre 1810.

Notaire à Mitry-Mory.

MARCHAT (Pierre-Alexandre), né à Légissac (Indre), le 19 novembre 1836.

Ancien maire de Claye.

Conseiller d'arrondissement.

MICHEL (Louis-Paul), né le 23 mai 1852.

Notaire à Dammartin-en-Gôle.

MONTBRUN (baron Louis-Alexandre de), né le 7 juin 1814.

Ancien préfet du palais sous l'empire.

Ancien conseiller général de Seine-

et-Marne.

Conseiller municipal de Dammartin, où il jouit d'une très grande popularité.

Officier de la Légion d'honneur.

MOQUET (Jules), né à Oissery.

Ancien magistrat.

Représente, depuis 1892, au Conseil général de Seine-et-Marne, le canton de Dammartin qu'il représentait déjà au Conseil d'arrondissement de Meaux.

PRÉAULX (marquis de).

Propriétaire au Plessis-aux-Bois, près de Juilly.

PREVET (Frédéric-Alphonse-Charles), né à Paris, le 18 mars 1852.

Grand industriel.

Député de l'arrondissement de Meaux jusqu'en 1893.

Officier de la Légion d'honneur.

REBOUL (Émile), né à Alais, le 18 novembre 1836.

Préfet de Seine-et-Marne.

Officier de la Légion d'honneur.

RENAULT (Arthur-Paulin), né le 3 mars 1849.

Inspecteur des écoles primaires à Meaux.

Officier de l'Instruction publique.

TARTIER (Émile), né le 19 août 1855.

Agriculteur.

Maire de Nantouillet.

La neige et les petits oiseaux

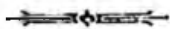
La neige a fait son apparition le 19 et est tombée très légère le matin, mais assez serrée le soir. Pendant plusieurs jours elle a couvert le sol.

Nous serions heureux que l'autorité surveillât un peu ces chasseurs d'occasion qui ne s'attaquent qu'aux petits oiseaux si utiles à l'agriculture, car le temps, hélas ! en tue assez sans per-

mettre encore ces massacres inutiles.

Aussi demandons-nous l'application rigoureuse de la loi pour ces chasseurs malfaisants qui font tort à tout et à tous. Sans aucun autre souci que le plaisir de tuer pour tuer. C'est surtout à l'heure du coucher du soleil que la surveillance sera utile à observer, et nous applaudirons de tout cœur aux contraventions qui pourraient être dressées.

(Publicateur)



NOTICE

Topographique et Géologique

SUR LES

ENVIRONS DE DAMMARTIN

GÉOLOGIE (Suite)

L'argile plastique, qui forme l'assise des terrains de l'étage tertiaire, ne se rencontre pas aux environs de Dammartin.

Le calcaire grossier, affleure dans la vallée de la Beuvronne au-dessus de Claye.

Les sables moyens se montrent dans la même vallée, au-dessous de Nantouillet. Ils forment une assise puissante au-dessus de Claye. On remarque également leurs affleurements dans la vallée de la Théroouanne, au-dessus d'Oissery, à Forfry et à Brégy. C'est particulièrement dans les vallées de la Launette et de la Nonnette qu'ils se manifestent abondamment. Ermenonville et Mortefontaine doivent la beauté de leurs sites aux énormes blocs de grès qui appartiennent à cette formation.

Le gypse se trouve en abondance dans les environs de Dammartin et y est l'objet d'un commerce assez considérable. Les amas gypseux se remarquent particulièrement dans la direction du sud-est au nord-ouest, à Montgé, Mon-

thyon, le Plessis-l'Évêque, Dammartin, à Montcrépin et à Montmélian.

Les glaises ou marnes vertes affleurent au sommet des coteaux qui environnent les plateaux de Dammartin, Montgé, Monthyon, Montcrépin, Montmélian, de Claye et du Mesnil-Amelot. On les trouve également au fond de nombreuses ondulations du sol, où elles retiennent l'eau de plusieurs étangs. L'argile verte alimente les tuileries de Saint-Witz et de Montgé.

Les sables supérieurs, connus aussi sous le nom de sables de Fontainebleau, couronnent les hauteurs de Saint-Witz, du bois de Saint-Laurent, de Dammartin, de Montgé et de Monthyon.

L'argile à meulière supérieure se trouve au sommet des plateaux qui viennent d'être cités.

La meulière supérieure forme un banc important à Montgé et fournit de nombreux matériaux pour la construction des maisons et des chemins.

Les alluvions ou terrains de transport, se trouvent au fond des vallées de la Biberonne, de la Beuvronne, de la Théroouanne, de la Nonnette et de la Launette.

PRODUCTIONS NATURELLES

Carrières. — Le gypse qu'on trouve aux environs de Dammartin alimente plusieurs carrières à plâtre qui ont surtout l'avantage d'être exploitées à ciel ouvert. La marnes qui s'y trouve en abondance est employée comme engrais par les cultivateurs de la localité. Le moëllon de gypse, qui est une pierre très friable et très poreuse, est employé dans les fondations d'un grand nombre d'habitations, où elles entretiennent une humidité pernicieuse. Les gisements d'argile verte de Montmélian et de Montgé, entretiennent deux tuileries. La pierre meulière de Montgé est employée

avec avantage, ainsi que nous l'avons dit plus haut, pour la construction des maisons et pour l'établissement des routes et des chemins. Les grès d'Ermenonville, de Mortefontaine et des environs de Nanteuil-le-Haudouin servent à la fabrication des pavés. E. L.

FAITS DIVERS

INDUSTRIE MACABRE

Un doux philosophe avait imaginé de se faire 4,000 livres de rentes en élevant des lapins; les employés de la Morgue de New-York ont trouvé le moyen, parait-il, de se procurer 50,000 dollars de revenu en vendant des cadavres!

Ces ingénieux employés expédient aux médecins qui leur en font la demande les corps non réclamés.

L'affaire est parfaitement organisée: des ateliers d'emballage ont été annexés aux bureaux de la Morgue et les « sujets » sont envoyés, en entier ou par fractions, dans tous les coins des États-Unis, franco de port.

Un peu macabre, cette nouvelle industrie.

LES COLLIERS EN CAOUTCHOUC.

Un inventeur américain a imaginé d'appliquer aux colliers des chevaux des caoutchoucs pneumatiques analogues à ceux employés sur les bicyclettes et les voitures automobiles. En voici les principaux avantages: 1° légèreté très grande par comparaison avec les colliers en tôle et surtout avec les anciens colliers en cuir encore presque uniquement employés à la campagne; 2° souplesse parfaite qui épargne au cheval les douleurs, et les blessures provoquées par les colliers ordinaires; 3° élasticité du pneumatique qui allège sensiblement les efforts de traction et permet par conséquent d'imposer au cheval une plus lourde charge à trainer.

Achille OFFROY, à Dammartin

Le succès du Salon du Cycle a été pour la Grande marque Nationale **PEUGEOT** un triomphe écrasant. Par suite du nombre considérable de commandes enregistrées au Salon, la maison **Peugeot** prie Messieurs les Amateurs de bien vouloir remettre leur commande le plus tôt possible à seule fin de pouvoir en obtenir la livraison en temps voulu.

PEUGEOT



PEUGEOT

Adresser toute commande ou demande de renseignements à **M. Achille OFFROY**, à Dammartin (Seine-et-Marne), Agent principal pour l'arrondissement de Meaux et de Senlis.

Modèle nouveau **ACATENE PEUGEOT**
à changement de vitesse sans descendre de machine.

« Le nouveau pneu Gallus 1897! »

A VENDRE

2 chevaux pour cause de cessation de culture.

S'adresser à **M. Delagrange à Olbis.**

ON DEMANDE dans une ferme des environs de Paris un ménage sans enfants. L'homme serait à tout faire, et la femme aiderait à la maison.

S'adresser au bureau du Journal.

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

CARTES DE VISITES

depuis 1 fr. le Cent.

Agendas de poche & de bureau

depuis 0 fr. 45 centimes

CALENDRIERS, ÉPIHÉMERIDES, ALMANACHS

PAPIERS de FANTAISIE

FEUILLES DE COMPLIMENTS

Imagerie — Emblèmes — Souvenirs

REGISTRES EN TOUS GENRES

TIMBRES CAOUTCHOUC

depuis 0 fr. 20 la ligne

DÉPÔT DE MATÉRIAUX

Fers, fonte, Acier, tôle, zinc, plomb
bois de construction, charbons & coke

L. DESCHAMPS

Route de Jully,

en face la gare de Dammartin

St-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)

PRIX-COURANT sans escompte 1896-97

Grosse Houille Charleroi	les 100 ks	
1 2 gras, sans fumée 1 ^{re} qualité		3.80
Gaillettin français		
1 2 gras, sans fumée 1 ^{re} qualité		3.50
Charbon de Forge (noisettes lavées)		3.50
Gaillerie de Mons p. machines		3.20
Tout-venant	—	2.60
Briquettes	—	2.70
Boulets de Charleroi		
pour chauffage économique		3 »
Coke de gaz n° 0	l'hectol.	1.45
Coke grésillon de forge	—	0.95
Anthracite anglais	les 100 k.	
(great mountain)		6 »

Marchandises prises au dépôt, transport en plus suivant distance.

Pelles de terrassier, acier fondu, bout trempé

5'	6'	manches
1.10	1.30	0.90

Fourches à cailloux 9 dents		7.50
Fourches à crocs à fumier 4 dents		2.75
Fourches à bêcher 4 dents		3.80
Fourches à letteraves		1.80
Fourches à foin	1=65	1=80
—	2 dents	1.40 1.50 1.75
—	3 dents	1.90 2 » 2.20

Louchets, Rateaux, Dinettes parisiennes
Fourches à douilles, Poulies de puits.

Lessiveuses en tôle forte galvanisé,
très solides

avec Tube. Injecteur et Créneaux mobiles

Contenances : 40 l. 55 l. 70 l. 90 l. 130 l.

Prix : 11 fr. 13 fr. 15 fr. 19 fr. 23 fr.

Foyers : 12 fr. 14 fr. 14 fr. 20 fr.

Prix total : 23 fr. 25 fr. 29 fr. 33 fr. 41 fr.

Les foyers sont tout en fonte, brûlant bois et charbon de terre.

Seaux de ménage en tôle galvanisée 1 fr. 0

Seaux d'écurie « très forts 3 fr. 25

Paniers de nez pour chevaux, 0 fr. 60 et 0 fr. 70

Grillage galvanisé, ronce et poteaux en fer

Directeur-Gérant : **E. LEMARIÉ**

Imp. E. Lemaillé à Dammartin

